

taires pourraient réunir secrètement leurs jetons et faire ainsi une forte masse, afin de gagner la prime de cent francs et de se la partager. — Outre que l'Administration se refuse à croire que les sociétaires soient capables de pratiquer une manœuvre aussi déloyale, elle doit porter à leur connaissance qu'elle avait déjà pris ses mesures, et que l'ordre est donné au distributeur de prendre note exacte sur un livre spécial des fournitures faites chaque jour aux concurrents. — Celui qui serait convaincu d'avoir emprunté des jetons aux autres serait naturellement mis hors de concours pour la prime.

L'Administration invite de nouveau les sociétaires à faire la vente du pain aux bourgeois de leur quartier. — Ceux qui auraient l'intention de chercher ce bénéfice, qui peut très facilement s'élever à quelques francs par jour, sont priés de passer chez le Président, qui leur remettra des circulaires, et leur indiquera les bourgeois de leur quartier qui demandent du pain de la Société, principalement au centre de la ville.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 14 janvier, à 8 heures du soir.

1^o Des bougies stéariques; Historique de cette industrie. Propriétés et avantages de la bougie stéarique. Fabrication par voie humide ou par supercification calcaire. Fabrication par voie sèche ou par supercification sulfurique et distillation. Degré de fusion des bougies de l'étoile, des bougies palmitiques et des bougies margariques. Action du chlorure de zinc sur les corps gras; 2^o Corps gras difficilement supercifiables. Du blanc de baleine; son extension, ses usages. Céline. 3^o Recettes: 1^o Préparation de cold-cream; 2^o préparation de l'essence de savon pour la barbe.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 16 janvier, à 8 heures du soir.

1^o Le ludion babillard; 2^o Aréomètres à poids constant; aréomètre de Beaumé, volumètre, densimètre de Rousseau, alcoomètre centésimal de Gay-Lussac.

COURS PUBLIC DE DROIT COMMERCIAL.

Jeudi 17 janvier à 8 heures du soir. Explication des articles 4 et 7 du code de commerce. (suite). Questions de droit commercial résolues par la jurisprudence.

COURS PUBLIC DE LANGUE ANGLAISE.

Mardi 15 janvier à 8 heures du soir.

Des verbes auxiliaires. — Emploi des temps. — Thème.

Vendredi 18 janvier à 8 heures du soir.

Emploi des auxiliaires. Shall et Will. Exercices pratiques. — Thème et version.

THÉÂTRE DE ROUBAIX

Dimanche 13 janvier à 6 heures 1/2. LE JUIF-ERRANT, drame en cinq actes et treize tableaux.

Lundi 14 janvier à 6 heures 1/2. Représentation extraordinaire au bénéfice de M. NITSCH.

LE JUIF-ERRANT, drame en cinq actes et treize tableaux.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 1^{er} au 11 janvier 1867 inclus.

NAISSANCES

52 garçons et 44 filles.

MARIAGES

5 Janvier. — Gustave Prunier, 28 ans, employé de commerce et Adèle Leclercq, 21 ans, sans profession.

7 Janvier. — Jean-Baptiste Pottier, 55 ans, serrurier et Angélique Liebers, 46 ans, ménagère; Joseph Carlier, 23 ans, tisserand et Mathilde Meuleman, 24 ans, tisserand; Adolphe Debisschop, 29 ans, tisserand et Hortense Quennoy, 20 ans, couturière; Louis Dimesure, 22 ans, journaliste et Philomène Vignoble, 21 ans, journalière; Auguste Lesage, 24 ans, fleur et Cécile Delbarre, 22 ans, journalière; Henri Minibel, 21 ans, fleur et Catherine Quint, 20 ans, journalière; Victor Gerardin, 30 ans, tisserand et Rosalie Degraeve, 26 ans, journalière; Fidèle Goutière, 30 ans, domestique et Pauline Ingelbert, 29 ans, tisserand; André Lorthioir, 28 ans, fleur et Pauline Voevaert, 17 ans, rattacheuse; Charles Claes, 25 ans, tisserand et Marie Vercaigne, 23 ans, rattacheuse; Jean Degrise, 24 ans, menuisier et Philomène Coustenoble, 23 ans, journalière; Jean-Baptiste Flamencourt, 22 ans, fleur et Elise Béhogue, 21 ans, bobineuse; Pierre Decottignies, 27 ans, teinturier et Rosine Barenne, 26 ans, journalière; César Sainain, 30 ans, tisserand et Philomène Delbart, 26 ans, journalière; Augustin Anno, 29 ans, tisserand et Marie D'hont, 22 ans, tisserand; Edouard Spingler, 29 ans, tisserand et Clémence Moreels, 23 ans, tisserand; Fidèle Cateau, 21 ans, tisserand et Léonie Bridoux, 21 ans, journa-

lière; Pierre Deswaene, 49 ans, fleur, et Marie Loosins, 26 ans, journalière; Jean-Baptiste De Jonghe, 37 ans, tisserand et Antoinette Meuriche, 56 ans, couturière; Pierre Vivier, 29 ans, tisserand et Marie Vanhècke, 32 ans, servante; Henri Farvaque, 21 ans, apprêteur et Laure Merchez, 18 ans, journalière; Alphonse Cornille, 24 ans, fleur et Joséphine Flamencourt, 24 ans, tisserand; Henri Bonduel, 26 ans, ourdisseur et Joséphine Dubrunfaut, 21 ans, ourdisseuse; Alfred Demuyneck, 19 ans, peintre en bâtiments, et Clémence Debreux, 24 ans, tisserand; François Guévar, 23 ans, tisserand et Flore Glorieux, 20 ans, journalière; Théodore Desmasures, 36 ans, tisserand et Apolline Vanreust, 30 ans, tisserand; Florimond Derbaudringhen, 29 ans, fleur, et Henriette Leplat, 23 ans, journalière; Louis Dorpe, 21 ans, garçon boulanger et Amélie Vandeleene, 32 ans, journalière; Louis Dubrulle, 23 ans, sans profession et Caroline Derville, 23 ans, sans profession; Carlos Djalmalady, 27 ans, cabaretier et Léocadie Herman, 24 ans, bobineuse; Emile Desmazières, 30 ans, mouleur en fer et Victorine Aléon, 25 ans, repasseuse; Auguste Loens, 21 ans, tisserand et Philomène Stevens, 17 ans, tisserand; Joseph Castel, 47 ans, chauffeur et Jeannette Verbeke, 39 ans, journalière.

DÉCÈS.

5 janvier. — Jean Balois, 76 ans, employé au mettrage, veuf de Marie Duforet, rue de Lille; Angélique Loyagher, 31 ans, couturière, épouse de Jean-Baptiste Roupain, rue de Beauraupaire.

6 janvier. — Augustine Dupuis, 49 ans, ménagère, épouse de Henri François, rue des Fabricants; Charles Lion, 23 ans, employé de bureau, rue du Haut-Fontenoy.

7 janvier. — Marie Quentry, 24 ans, ménagère, épouse de Joseph Gérin, rue du Moulin-de-Roubaix; Louise Bossut, 26 ans, sans profession, épouse de Carlos Delattre, rue du Curioir; Valérie Delescluse, 78 ans, journalière, épouse de Louis Hélin, à l'Embranchement; Ferdinand Thieffry, 46 ans, tisserand, rue Pelland; Marie Montagne, 78 ans, ménagère, veuve de Jean-Baptiste Sellose, rue des Ecorcheurs; Pierre... (nom illisible), 60 ans, domestique de ferme, rue de l'Hôpital; Amédée Graveline, 17 ans, célibataire, maçon, rue de l'Hôpital.

8 janvier. — Fidèle Maton, 53 ans, époux de Marie Leclercq, tisserand, rue de l'Hôpital.

10 janvier. — Rosalie Roose, 44 ans, ouvrière, célibataire, rue de l'Hôpital; Louis Blondiau, 35 ans, tisserand, époux de Léonie Blondiau, rue du Calvaire; Emile Lanwers, 16 ans, serrurier, rue des Ecorcheurs; Pierre Selliez, 28 ans, tisserand, époux d'Albertine Mériaux, route de Toucoing.

11 janvier. — Amélie Cateau, 75 ans, journalière, veuve de Eugène Pontier, à l'Hospice; Jean Prouvost, 47 ans, tisserand, époux de Rosalie Leclercq, rue de la Guinguette; Pierre Scabrock, 25 ans, célibataire, tisserand, à l'Hôpital.

Il est décédé en outre, 5 garçons et 10 filles au-dessous de l'âge de 10 ans.

Pour toute la chronique locale J. Reboux.

FAITS DIVERS

— On parle depuis quelque temps, à Paris, de disparitions mystérieuses. Nous ne savons, dit le Sport, ce qu'il y a de réel dans ces bruits, mais en voici une qui date déjà de deux mois et qui dénote, de la part de son auteur, ou une rare insouciance ou de graves préoccupations qui, nous le pensons toutefois, n'ont aucun caractère tragique.

Un prince Ghika (de famille souveraine), jeune homme de vingt-huit ans, avait fixé sa résidence à Paris, où il s'était créé une élégante résidence de garçon, boulevard Malesherbes, n^o 37. Appartement coquettement et surtout artistiquement meublé, chevaux, voitures et traîneau, tout cet ensemble avait le cachet d'une existence en rapport avec le rang du personnage.

Un jour il est parti sans dire où il allait, et depuis, ses gens ont vainement attendu, soit le retour, soit des nouvelles de leur maître.

Enfin, l'absence se prolongeant, le propriétaire de la maison a cru devoir intervenir et a obtenu une ordonnance de référé qui l'a autorisé à faire vendre le mobilier garnissant l'appartement et les écuries.

La vente du mobilier a dû précéder celle des chevaux et voitures, qui a eu lieu samedi dernier au Tattersall.

On se perd en conjectures sur cet étrange incident.

— Une étonnante catastrophe est venue récemment jeter la désolation dans une des familles les plus haut placées et les plus justement considérées de Cologne, celle de M. Simon Oppenheim. L'un des chefs de la grande maison de banque Salomon Oppenheim junior et C. Sa fille, Mme la baronne Deslandes, mariée en France à l'un des plus jeunes et des plus distingués sous-préfets de l'Empire, était venue passer auprès de sa famille, à Cologne, les fêtes de Noël, laissant en France ses deux jeunes enfants qu'elle ne voulait pas exposer aux fatigues d'un voyage dans cette saison rigoureuse. Le 26 décembre, au milieu des joies de la famille, auxquelles elle prenait part, elle reçoit une lettre de la gouvernante de ses deux enfants, lui disant que l'un d'eux, une ravissante petite fille, avait toussé pendant plusieurs heures, mais que le médecin avait dit que ce ne serait rien.

A cette nouvelle, l'imagination de la pauvre jeune mère s'exalte; elle s'imagi-

ne que son enfant est au plus mal et se reproche amèrement d'avoir pu s'en séparer. En vain son mari, son père, sa mère, s'efforcent de la tranquilliser, en lui faisant observer que la lettre de la gouvernante est tout-à-fait rassurante. Rien ne peut calmer l'inquiétude de la jeune femme; elle déclare qu'elle veut partir sur-le-champ, et monte dans son appartement au second étage, pour faire ses préparatifs. Son mari la suit; mais voyant qu'il ne peut apaiser son agitation, il descend donner quelques instructions pour le départ, et remonte aussitôt accompagné d'une de ses belles-sœurs. Tous deux rentrent dans la chambre... elle est vide!... Une fenêtre était ouverte. Dans un moment d'hallucination causée par sa douleur, la pauvre jeune femme s'était précipitée sur le pavé. On accourt, on la relève, on l'entoure de soins. — Qu'ai-je donc fait? dit-elle d'une voix douce; il m'a semblé que j'avais des ailes, et qu'ou me poussaient pour aller rejoindre mes enfants!...

Hélas! elle devait en être séparée à jamais. Pendant quelques jours, on a pu espérer qu'elle survivrait à l'horrible chute qu'elle avait faite, mais cet espoir a été déçu; le 31 décembre, elle expirait à peine âgée de 24 ans!

M. Oppenheim, père de cette jeune femme, vient de faire don de la somme de 2,000 thalers à l'hospice de Sainte-Marie, de Cologne, pour y fonder un lit qui doit perpétuer le nom de l'infortunée Mme la baronne Deslandes.

— Un rentier, habitant du faubourg Saint-Germain, M. de A..., se trouvait à l'église Notre-Dame de Paris, assistant à une conférence du R. P. Hyacinthe, et son admiration était grande pour l'orateur. A un certain moment, il entendit à ses côtés ces mots prononcés avec un accent anglais:

Je trouvais pas cela très-bien.

Mme de A. remarqua alors ses voisins de droite, c'étaient un grand monsieur, représentant le type anglais dans toute son élégante originalité et une jeune femme aux cheveux blonds bouclés, dont les traits fins, délicats, charmants, révélaient l'origine britannique, quoiqu'elle parlât très-correctement le français.

— Plus bas plus bas... fit M. de A... n'interrompons pas.

Quelques minutes après, l'Anglais poussa un: Oh! oh! si formidable que l'auditoire nombreux répondit par un murmure d'approbation. — M. de A... s'efforça de faire comprendre à ses voisins que leur admiration devait rester muette. L'Anglais et sa campagne restèrent silencieux jusqu'à la fin de la conférence.

Or, ces deux personnages n'étaient autres que deux habiles intrigants, les nommés Williams D... et Elise W..., née, à Paris, de parents écossais, se disant artiste dramatique. En manœuvrant à la conférence du P. Hyacinthe, comme nous venons de le dire, ils n'avaient d'autre but que d'attirer M. de A... dans leurs filets. Les prenant pour des étrangers de distinction, le rentier les reçut chez lui. Pendant dix jours, il les vit fréquemment, puis ils cessèrent leurs visites. Ayant constaté la disparition d'une montre de très-grande valeur, de quelques bijoux et d'une somme de 1,200 fr., M. de A... soupçonna les étrangers, qui étaient inconnus à l'hôtel où ils avaient prétendu qu'ils logeaient. Il porta plainte, et la police vint d'arrêter Elise W... et son complice.

— Un cordonnier, le nommé Johann Hermet, demeurant au Wieden à Vienne, avait l'habitude de poser un petit flacon d'essence d'ammoniaque qu'il employait à ôter les taches des bottines, sur le bord d'une fenêtre. Cette imprudence devait avoir de fatales conséquences. Son petit garçon Henri, âgé de 18 mois; prit vers une heure de l'après-midi le flacon sans être remarqué et croyant avoir trouvé quelque friandise, le vida d'un trait. Bientôt l'enfant sentit les terribles effets du poison, et la bouche tout en feu il se roula avec d'affreuses convulsions sur le plancher; malgré de puissants réactifs, dix minutes après ce n'était plus qu'un cadavre.

— On lit dans une correspondance particulière de l'Europe:

Voici quelques détails sur la fabrication du fusil Chassepot; elle marche lentement mais d'une manière régulière; un changement a, dit-on, été introduit dans la gâchette et rien n'est encore arrêté au sujet de la cartouche; on hésite toujours à employer le fulminate. A propos de fulminate, je vous ai entretenu naguère des expériences faites en Suisse sur une autre matière explosive, la nitro-glycérine; un second essai a eu lieu dans les derniers jours de décembre en présence d'une réunion nombreuse composée en grande partie d'hommes spéciaux.

Il y avait 7 mines, dont la plus profonde de 25 pieds, chargées avec 42 livres de nitro-glycérine. Le cube tombé est évalué à environ 4000 mètres, soit 148,000 pieds cubes. Le cube ébranlé, mais non tombé, est d'environ 1000 m. ou 37,000 pieds.

Pour se faire une idée du volume détaché, en admettant le mètre cube à deux tonnes, on aurait à transporter, pendant une année entière trois wagons complets par jour de matériaux pour déblayer ces 4000 mètres cubes. La nitro-glycérine est un liquide semblable à de l'huile grise; sa force expansive qui est de 12 fois celle de la poudre à canon, produit un déchirement et presque pas de projection; le prix est de 3 fr. la livre. La dépense pour ces 4000 mètres cubes a été de 400 fr.; ce qui fait 10 centimes par mètre cube; par les moyens ordinaires, on aurait dépensé vingt fois plus.

— On écrit de Fontaine-la-Mallet au Journal de l'arrondissement de Havre:

A Fontaine vivait depuis longtemps un homme très-connu de réputation, mais personnellement à peine par ses voisins. Il ne sortait guère que pour consulter les affiches sur les biens à vendre et pour porter en ville de beaux écus chargés sur sa brouette, mais recouvert du fumier qu'il ramassait en route pour ne pas éveiller les soupçons des voleurs, qu'il craignait de rencontrer. Cet homme, nommé Nicolas-Philogème Mallard, célibataire et âgé de soixante-dix ans, riche au moins de 200,000 fr., a eu une fin en rapport avec son existence.

Il vivait seul dans un petit pavillon approprié à son genre de vie, car le rez-de-chaussée est formé de celliers clos de tous côtés, tandis que le haut, à usage de cuisine et de chambre à coucher, ne renfermant presque qu'un triste grabat, ne voit le jour que par quelques trous de persienne constamment fermés.

Toujours vêtu de mêmes habits datant de l'autre siècle, peut-être de la même chemise qu'il allait laver à la rivière avant le jour, le tout raccommodé par lui, le sieur Mallard ne vivait le plus souvent que de pain dur largement arrosé de café (bu dans une assiette en guise de tasse), et surtout d'alcool, qu'il prenait en assez grande quantité.

« Lundi dernier, des voisins (qui ne l'avaient pas vu sortir depuis quelques jours, et qui ne l'entendaient plus tousser le matin, comme d'habitude, présumèrent qu'il devait lui être arrivé quelque chose. Deux pains, remis sur une fenêtre par le boulanger, ayant été traînés dans la prairie voisine par les animaux, les confirmèrent dans leurs opinions.

M. le maire et le garde-champêtre, accompagnés de témoins, pénétrèrent dans l'habitation et trouvèrent le propriétaire étendu sur le carreau, le corps à moitié passé sous son lit. Sur la table se trouvaient encore deux bouteilles d'eau-de-vie, dont l'une était entamée, et un pain de trois livres.

Le docteur Fortier, arrivé sur les lieux avec M. le juge de paix et le commissaire de police, a déclaré que le sieur Mallard, au moment de se mettre au lit, avait succombé à une congestion cérébrale occasionnée par le froid déterminé par l'ivresse. Sa mort devrait remonter au samedi soir.

D'une telle fortune, si considérablement accrue par l'avarice, cet homme, qui a toujours vécu plus pauvrement que le dernier indigent de la commune, n'a emporté dans la tombe probablement qu'un mauvais linéol, car on n'a pu même trouver chez lui un drap pour envelopper son corps.

M. Mallard a pour héritiers des parents éloignés.

— On écrit de Londres, à la date du 9: Le vent souffle avec fureur depuis deux jours, et dans Londres les parcs ont souffert. Il y a eu des arbres brisés et des portions de plates-bandes où se trouvaient des arbrisseaux presque complètement retournés. Non ne citons que pour mémoire les cheminées démolies et sur quelques points des portions de toit enlevées.

Mais c'est dans la province et surtout sur les côtes que la tempête a eu de fatals résultats. De tous les ports de mer on écrit pour signaler de nombreux bâtiments jetés avec violence sur le rivage par une mer en furie et brisés en mille pièces dans plusieurs ports. Ces pertes matérielles ont été accompagnées de mort d'hommes. On cite entre autres le vapeur à hélice le Falcon de 264 tonneaux, qui, parti de Glasgow pour Londonderry s'est perdu corps et biens dans la baie de Marahuis. Trois hommes seulement de l'équipage ont pu être sauvés.

COMMERCE

Havre, 10 janvier.

Cotons. — La journée s'est passée aussi calme que celle d'hier; nous n'avons eu qu'une petite demande pour le disponible et les prix restaient faiblement tenus quoique sans aucun changement marquant. Le très ordinaire Louisiane était faisable à 167 fr. 50. A terme, on ne notait qu'un petit lot de 25 b. Louisiane sur février à 164 fr.

Les dépêches de Liverpool n'étaient pas de nature à nous ramener, car elles signalaient un marché calme avec 8,000 b. de ventes; aussi avons nous terminé la journée sans grand mouvement; le total des transactions ne dépassait pas 579 b., y compris une partie de 143 b. Fernambuco à 180 fr.

Dans les provenances de Haïti, il a été aussi traité 289 s. Cap. au cours établi de 78 fr.

Laines. — En demande soutenue, aux cours établis; on note de nouveau 10 b. Monte-Video, suint, de 1 fr. 90 à 2 fr. 20, et 61 b. Perou, lavée, de 3 fr. 50 à 3 fr. 80; les peaux de mouton ont en également le placement de 36 b. Plata, en suint, à 0 fr. 97 c. 1/2

Havre, 11 janvier.

Coton. — Le marché s'en est encore un peu activé aujourd'hui; cependant nous avons eu un courant d'affaires plus régulier; les prix du disponible dénotaient plutôt de la faiblesse; ainsi le très ordinaire Louisiane valait à 167 fr. 50 à 165 fr. A terme, la faiblesse était encore plus marquée, et le Louisiane sur les mois prochains après avoir été payé 163 fr. 50 sur janvier et 162 fr. 50 sur avril, se laissait en dernier lieu à 162 fr. 50 sur janvier; par contre,

le mars se payait 165 fr. Les ventes totales, à quatre heures, étaient de 828 b. dont 175 b. à terme.

Les courtiers, en révisant la cote, ont baissé les sortes d'Amérique de 5 fr. et le Madras de 2 à 5 fr., les autres sortes sont restées sans changement.

Sucres. — La position de cet article se maintient très ferme, et depuis la forte partie traitée hier en Antilles, on a encore pris 361 bqs au cours maintenant établi de 48 fr. 50 la bonne 4^e.

Liverpool, vendredi. Ventes de la semaine, 40,000 b.; consommation, 27,000 b., arrivages, 42,000 b., dont 7,000 b. Amérique; exportation, 11,000 b.; stock, 520,000 b. dont 167,000 b. Amérique.

Ventes d'aujourd'hui, 8,000 b., sans changement.

Le bilan de la banque de France semble marquer un temps d'arrêt dans le mouvement de reprise commerciale qu'indiquait le dernier bilan. L'encaisse métallique a diminué de 17 millions et demi, mais le portefeuille a diminué de son côté, de 12 millions et demi. La circulation des billets s'est encore accrue de 16 millions; elle atteint le chiffre énorme de un milliard 32 millions, le compte du Trésor a diminué de 24 millions. Les comptes particuliers ont flechi de 279 à 246 millions, soit une diminution de 23 millions. Le chapitre des avances a diminué d'un million.

COURS DE LA BOURSE

Du 10 janvier 1867.

Cours de ce jour	Cours précédent
3 ^o /..... 69 70 — 3 ^o /... 69 50	
4 ^o /..... 99 00 — 4 1/2 ^o 98 85	

DENTS depuis 5 francs

VERBRUGGE

Dentiste
Rue du Grand-Chemin, 29, à Roubaix.
Guérison du mal aux dents.
Paiement après succès. (6694)

La douce Revalscière du Barry guérit, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, acidités, pituite, nausées, renvois, vomissements, constipations, diarrhée, toux, asthme, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 60,000 cures rebelles à tout autre traitement, parmi lesquelles celle du maréchal duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc. etc. — Elle économise mille fois son prix en d'autres remèdes. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1 k., 7 fr.; 6 k., 32 fr.; 12 k., 60 fr. Du Barry et Cie, 26, place Vendôme, Paris, et en cette ville, chez les pharm. et épiciers. La Revalscière chocolatée aux mêmes prix. —171. 6644

COMPAGNIE DES

Mines de Béthune

DÉPOT DE

CHARBONS GRAS

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses. PRIX COURANTS.

GROS (l'hectolitre pesant 80 mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).

1^{re} qual., 2 fr. 40

GROS (l'hectolitre pesant 80 k mis en voiture et mis en ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi comp a

1^{re} qual., 2 fr. 30

GROS (l'hectolitre de pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne

1^{re} qual., 2 fr. 25

Au comptant (sans escompte.)

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix, entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pauvrière, 33, ou au dépôt, rue Latérale près la gare du chemin de fer.